



Association Régionale des personnels des Services d'Assistance  
Technique à l'Épuration et Suivi des Eaux et des Services  
d'Animation Territoriale dans le domaine de l'eau et des milieux  
aquatique

Périgueux, le 1er avril 2016

Cher(e)s collègues,

L'Association Régionale des personnels des services d'assistance technique des collectivités territoriales à l'épuration et suivi des eaux et des services d'animation territoriale dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques (« ARSATESE » Adour-Garonne) a l'habitude d'organiser annuellement des journées techniques afin d'échanger sur les techniques et filières mises en œuvre aussi bien en assainissement qu'en gestion des milieux aquatiques.

Comme nous vous l'avons indiqué dans nos précédents comptes rendu de réunion de bureau, nous avons décidé de répondre favorablement à la proposition de l'ANSATESE d'organiser conjointement nos journées techniques pour cette année.

Elles se tiendront du mardi 07 au jeudi 09 juin 2016 au domaine de Marand à Saint Amand Tallende, près de Clermont-Ferrand.

Ces journées seront l'occasion de présenter nos retours d'expériences, de partager nos connaissances et d'échanger sur nos pratiques, en lien avec nos partenaires que sont l'Agence de L'Eau et l'EPNAC.

Les sujets abordés concerneront à la fois les thématiques « assainissement » et « milieux aquatiques ».

Cette années, nous aurons l'opportunité, en complément des différents échanges, de disposer d'un espace « Salon » où une quinzaine d'exposants de matériels de mesure (débitmètres, préleveurs, multiparamètres de terrain, ...) seront à votre écoute pour vous apporter les informations souhaitées.

Les assemblées générales de nos ARSATESE et de l'ANSATESE, organisées à cette occasion, seront également des temps forts de mutualisation entre adhérents.

Le programme prévisionnel est joint à ce courrier.

Afin de garantir l'esprit convivial qui caractérise notre association ARSATESE Adour Garonne nous avons souhaité conserver l'organisation :

- De l'hébergement en un lieu commun pour notre ARSATESE. Etant donné les difficultés pour trouver un lieu sur Clermont Ferrand (contraintes disponibilité / prix), il a été décidé de retenir le site suivant : camping « Lac d'Aydat » : <http://www.camping-lac-aydat.com>, pour un logement en chalets.
- Du repas du mardi soir : pour l'instant on est en pleine discussion mais notre ami Jef (SATESE 40) s'occupe du menu (seul indice : Maïthé n'est pas disponible à cette date-là).

L'indispensable bulletin d'adhésion à l'association complète cette correspondance afin que vous puissiez le retourner en même temps que votre inscription aux journées techniques.

Merci de bien vouloir faire circuler, l'appel à adhésion tout comme l'information sur cette manifestation à l'ensemble de vos collègues afin que le plus grand nombre en ait connaissance et y participe.



Association Régionale des personnels des Services d'Assistance  
Technique à l'Épuration et Suivi des Eaux et des Services  
d'Animation Territoriale dans le domaine de l'eau et des milieux  
aquatique

Pour ce faire merci d'adresser, par participant, les éléments suivants :

- le **bulletin d'adhésion** : règlement par chèque bancaire à l'ordre de « ARSATESE Adour Garonne »,
- le **bulletin d'inscription** : règlement par chèque bancaire à l'ordre de « ARSATESE Adour Garonne »,
- un **chèque de caution de 45,00 €**, qui vous sera restitué à votre arrivée aux journées techniques.

Ces pièces sont à envoyer impérativement, **avant le 29 avril 2016**, à l'adresse ci-dessous :

**SATESE**  
**CASTILLAN Christophe**  
**Laboratoire Départemental d'Analyses de la Corrèze**  
**Le treuil 19 012 TULLE CEDEX**

Pour toutes informations complémentaires sur ce sujet, je vous invite à contacter Christophe Castillan (05.55.26.81.94 - [ccastillan@correze.fr](mailto:ccastillan@correze.fr)) ou Emanuel Claret (05 53 06 85 60 – e.[claret@atd24.fr](mailto:claret@atd24.fr)).

**L'ensemble des membres du bureau compte sur votre réactivité afin de nous alléger la logistique relative à l'organisation de ces journées : réservation chalet camping, lien avec ANSATESE, ... .**

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de recevoir mes plus cordiales salutations.

Le Président  
Yoann LAVAUD

## Bulletin d'inscription aux journées techniques 2016

Nom : ..... Prénom : .....

Département : ..... Nom du service : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Téléphone : ..... Portable : ..... Email : .....

Principal domaine d'activité :  SATESE  CATER  Autre : .....

### DÉTAIL DE L'INSCRIPTION

Tarifs			
Mardi 07 juin 2016	<input type="checkbox"/> dîner	15,25 €	
	<input type="checkbox"/> nuit *	..... €	
Mercredi 8 juin 2016	<input type="checkbox"/> déjeuner	15,25 €	
	<input type="checkbox"/> dîner	15,25 €	
	<input type="checkbox"/> nuit *	.....€	
Jeudi 9 juin 2016	<input type="checkbox"/> déjeuner	15,25 €	
<b>TOTAL journées techniques</b>			

**\*Reporter votre forfait de remboursement spécifique à votre collectivité.**

Un chèque de caution de 45,00 € est demandé en cas de désistement non signalé avant le 1 juin 2016 au SATESE du Dordogne.

Merci de nous signaler si :

- vous n'êtes pas remboursé au tarif indiqué et lequel : .....
- vous souhaitez que l'on vous propose un régime alimentaire particulier et lequel : .....

Le nombre de chambres étant limité, le partage des chambres (2 personnes par chambre – lits jumeaux) est probable, merci de nous préciser si vous souhaitez un colocataire privilégié : .....

Bulletin et règlements à envoyer **avant le 29 avril 2016** à l'adresse suivante :

SATESE  
CASTILLAN Christophe  
Laboratoire Départemental d'Analyses de la Corrèze  
Le treuil 19 012 TULLE CEDEX

**Contacts (de préférence par E-mail) :**

Emanuel CLARET: [e.claret@atd24.fr](mailto:e.claret@atd24.fr) / Tel : 05 53 06 85 60  
Christophe CASTILLAN : [ccastilan@correze.fr](mailto:ccastilan@correze.fr) / Tel : 05.55.26.81.94

**Ne tardez pas dans vos inscriptions. Au-delà de la date limite de réponse, vous devrez trouver un logement par vos propres moyens.**

# Programme prévisionnel

## Journées techniques ARSATESE 2016\*

		HORAIRE	PROGRAMMATION
MARDI  7 JUIN  2016	13h30	Accueil des participants sur site	
	14h00	Ouverture des journées techniques	
	14h30	Point sur la loi NOTRe et lien avec le décret d'assistance technique (MEDDE)	
	15h15	Présentations flash exposants	
	15h45	Pause café et temps « salon »	
	16h15	Présentations flash exposants	
	17h00	Assemblée générale des ARSATESE et temps « salon »	
	18h30	Temps libre	
	20h00	Dîner au site d'hébergement de l'ARSATESE AG	
MERCREDI  8 JUIN  2016	8h45	Accueil des participants sur site	
	9h00	Perception des habitants sur la gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un EPTB (Université de Poitiers- Laboratoire Ruralités)	
	9h45	Métrologie adaptée aux steps de petites tailles (EPNAC/ ARSATESE RMC)	
	10h30	Pause café et temps « salon »	
	11h00	Retour sur le GT « prélèvements » ARSATESE LB	
	11h45	L'eau et les produits phytosanitaires en Auvergne (Phyt'eauvergne)	
	12h30	Déjeuner sur site et temps « salon »	
	14h00	Retours SATESE :	Visite terrain ASTER/CATER : Réhabilitation de la zone humide du lac d'Aydat
	14h45	- traitement des effluents viticoles (SATESE 37)	
	15h30	- l'assainissement des très petites collectivités (CD 66)	
	16h00	- calage débitmètre sonde en place (SATESE 36)	
	16h45	Assemblée Générale de l'ANSATESE	
	18h30	Temps libre	
20h00	Dîner sur le Puy-de-Dôme		
JEUDI  9 JUIN  2016	8h45	Accueil des participants sur le site	
	9h00	- Entretien du petit matériel et son étalonnage-lien avec la démarche qualité (CD 03)	- Notion de cours d'eau (DDT 63)
	9h45	- Présentation d'une AMO départementale (ATD 89)	- Crues morphogènes : quand l'érosion dépasse l'inondation (CATER 65)
	10h30	Pause café	
	11h45	- Opportunité de traiter le phosphore sur les stations d'épuration rurales, suite à l'obligation du SAGE (CD 14)	- Démarche d'obtention du label « site rivières sauvages » dans le département de la Creuse (CD 23)
	11h45	Clôture des journées techniques et déjeuner sur site	

ESPACE « SALON »

\*Programme susceptible d'évolution

# Au Camping et Chalets du Lac d'Aydat



Hôtel de Plein Air - 16 Boulevard du Lac - Forêt du lot - 63970 AYDAT

Site [www.camping-lac-aydat.com](http://www.camping-lac-aydat.com) – Tel : 04 73 79 38 09 - e/mail [info@camping-lac-aydat.com](mailto:info@camping-lac-aydat.com)

## Renseignements pratiques pour votre séjour

Ouverture toute l'année pour la location de chalets

d' avril à septembre inclus pour la location de mobile homes et emplacements de camping

**La réception est ouverte tous les jours de 9h à 19h en juillet et août**

**. de 9h à 12h et de 14h à 18h en avril, mai, juin et septembre**

**. Secrétariat de 9h à 12h et de 14h à 17h d'octobre à mars**

**En location** : la remise des clés s'effectue entre 15h et 18h le jour de l'arrivée ; le départ se fait sur rendez-vous et selon un planning, à partir de 7h et au plus tard à 10h.

**En camping** : la location d'un emplacement s'entend à partir de 14h le jour de l'arrivée jusqu'à 12h au plus tard le jour du départ.

Le camping est classé ★★★. Il est situé au cœur du **Parc Régional des Volcans d'Auvergne**, à une altitude de 850 mètres, au bord du **lac d'Aydat**, dans la forêt du Lot. Il bénéficie d'un environnement privilégié, sur une surface de près de 10 hectares, avec 150 emplacements classés tourisme (70 locations et 80 emplacements), semi-ombragés et délimités de façon naturelle. Le lac d'Aydat est le plus grand lac naturel d'Auvergne, formé par une coulée de lave qui a créé un barrage sur la Veyre. Le camping est aménagé sur cette coulée de lave, appelée les Cheires.

Les villages d'Aydat et de Rouillas-Bas sont situés à 1 km de part et d'autre. Vous y trouverez médecin, cabinet infirmier, pharmacie, poste. L'Office de Tourisme se trouve sur la plage, à 400 mètres (tél. : 04 73 79 37 69). Aydat se situe à 20 km au Sud-Ouest de Clermont-Ferrand.

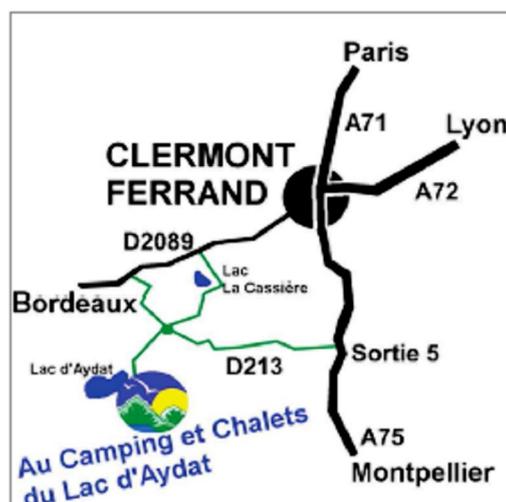
### COMMERCES SUR PLACE ET A PROXIMITE

- Épicerie et pain à l'entrée du camping en été
- Épiceries et boulangerie aux villages
- Tabac, presse aux villages
- Restaurants au bord du lac
- Pizzeria, snack, ... , à l'entrée du camping en été

### SERVICES

- Salle de télévision
- Lave-linge, sèche-linge, matériel de repassage
- WIFI (payante)
- Cabine téléphonique à l'entrée du camping
- Distributeur de billets devant l'office de tourisme

Position GPS : 45,66898 latitude et 2,988786 longitude



### ● ITINERAIRES

- En venant de **Paris** : A71, en arrivant à proximité de Clermont-Ferrand prendre l'A75 direction Montpellier, prendre la sortie 5 « Aydat » et suivre la D213
- En venant de **Lyon** : A89, en arrivant à proximité de Clermont-Ferrand prendre l'A75 direction Montpellier, prendre la sortie 5 « Aydat » et suivre la D213
- En venant de **Montpellier** : A75, prendre la sortie 5 « Aydat » et suivre la D213
- En venant de **Bordeaux** : A89, prendre la sortie 25, suivre la D2089 direction Clermont-Ferrand, tourner à droite au Col de la Ventouse et suivre « Aydat »

SARL Le Chadelas au capital de 10 000 € - 16 bd du lac - 63970 AYDAT

# Adhésion à l'association

Cher(e)s collègues,

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous proposer le renouvellement de votre adhésion à l'ARSATESE Adour-Garonne, association défendant nos métiers et représentant nos adhérents auprès de nos différents partenaires institutionnels (ministère, agence de l'eau).

Afin d'améliorer la lisibilité des actions menées par l'association, le bureau a réalisé une plaquette de présentation de l'ARSATESE Adour-Garonne que vous trouverez en pièce jointe. Je vous invite à donner votre avis sur celle-ci lors de notre prochaine assemblée générale où j'aurais le plaisir de vous retrouver.

Le montant de la cotisation a été fixé à 8 ou 15 € selon votre statut.

Merci de bien vouloir faire circuler, l'appel à adhésion à l'ensemble de vos collègues afin que le plus grand nombre en ait connaissance et puisse nous rejoindre.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de recevoir mes plus cordiales salutations.

Le Président  
Yoann LAVAUD

---

## Bulletin d'adhésion 2016

Nom : ..... Prénom : .....

Département : ..... Nom du service : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Téléphone : ..... Portable : ..... Email : .....

Principal domaine d'activité :  SATESE  CATER  Autre : .....

*Montant de la cotisation :*  Titulaire (15€)  Contractuel (8€)  
(cochez la case vous correspondant)

Règlement par chèque à l'ordre de l'ARSATESE Adour-Garonne à envoyer à l'adresse ci-dessous :

**SATESE**  
**CASTILLAN Christophe**  
**Laboratoire Départemental d'Analyses de la Corrèze**  
**Le treuil 19 012 TULLE CEDEX**